

## **Cinquante ans, ça se fête ! Et pourquoi pas en chantant....**

La messe de la Résurrection, du nom de notre cathédrale, qui marque tellement l'histoire et l'identité de notre diocèse, a été commandée par le service diocésain de musique liturgique pour rendre grâce, en musique, pour ces cinquante années. Et comment mieux rendre grâce qu'en chantant la messe...l'action de grâce par excellence de l'Eglise.

Notre diocèse est jeune, il n'a pas comme d'anciens diocèses, dotés par exemple de maîtrises, de tradition musicale propre. Sur le plan de la musique liturgique, il est comme tous les diocèses de France, marqué par la vague un peu indifférenciée de louange qui a accompagné au plan musical le Renouveau charismatique, il est peut-être plus que d'autres marqués par une forme de musique liée au *mainstream* de la musique pop des années 70 qui a marqué une certaine façon de célébrer dans les mouvements et les aumôneries de jeunes, et aussi par les musiques issues des très nombreuses communautés d'origine étrangère ou de l'outre-mer qui se sont installées et qui marquent profondément nos communautés paroissiales. C'est une gageure, peut-être davantage dans un diocèse tel que le nôtre, de proposer une telle œuvre pour nos communautés. Et pourtant nous avons choisi de le faire, pourquoi ?

Parce qu'il semble que nous soyons à un tournant au plan de la musique liturgique. Les musiques que je qualifiais faute de mieux de « *mainstream* » montrent d'évidentes limites. Elles sont presque toujours en retard de 15 ou 20 ans sur ce qui se fait au niveau profane et leur mise en œuvre « liturgique » manque souvent de moyens et de qualité technique, d'où le syndrome « *Jésus revient* » tellement fréquent, avec, en conséquence une étrange discordance entre les musiques liturgiques dites « jeunes » et le fait que les mêmes jeunes sont de plus en plus nombreux dans les conservatoires pour s'initier au meilleur de la musique. Les communautés nouvelles, fortement engagées dans la production de chants qui marquent massivement certaines de nos paroisses, commencent également à prendre conscience des trop évidentes limites du « *tout louange* » ou du « *tout méditatif* », en raison de la profonde déconnexion de ces chants avec ou bien l'action liturgique, ou plus simplement le temps liturgique. Quant aux musiques d'origine « ethnique », nous avons en d'autres circonstances consacré une réflexion à leur intégration qui pose des questions aussi spécifiques que passionnantes.

Nous sommes donc à un tournant, beaucoup d'acteurs engagés dans la réflexion sur la musique liturgique portent un jugement très critique sur la situation actuelle. Nous avons modestement voulu tenter de dépasser cette posture et de proposer une esquisse de *sortie par le haut*.

Nous avons fait le pari de la possibilité d'enraciner une musique vocale à la fois de qualité et « populaire ». La messe de la Résurrection se situe dans cette veine. Nous avons demandé à Thomas Ospital, un des compositeurs de musique liturgique les plus prometteurs de sa génération, après une sélection unanime par l'équipe diocésaine de musique parmi 3 propositions initiales, de nous proposer une messe en français, de qualité mais qui puisse, un peu comme savait si bien le faire Jacques Berthier, être mise en œuvre à l'unisson par un animateur chanteur dans une petite communauté qu'avec le soutien d'un chœur plus développé, et à la tonalité....résolument jubilatoire...en raison des circonstances de la commande. Telles étaient les trois axes du cahier des charges. Thomas a composé une messe reprenant le principe de l'utilisation des modes en veillant à donner une couleur particulière à chacune des pièces de l'ordinaire afin de coller aux spécificités du moment liturgique. La création à Brétigny et la toute récente reprise de l'Agnus par le chœur des étudiants à Lozère a montré si besoin était que l'assemblée suivait immédiatement.... La polyphonie est en revanche un peu plus difficile et nécessite d'être travaillée, la cinquième voix permet, lors des célébrations festives, de renforcer de manière spectaculaire le caractère jubilatoire de la messe. Nous avons fait remarquer que l'œuvre se voulait résolument proche de la grande tradition modale de la musique d'Eglise, ce qui n'empêche pas

au compositeur de prendre quelque liberté quant à son traitement. Les modes y sont utilisés plus comme une coloration mélodique et harmonique que comme un principe figé. Ils peuvent évoluer au sein d'une même pièce, et l'harmonie se voir enrichie de notes étrangères. Cette messe veut à la fois renouer avec une certaine tradition musicale propre à l'Eglise et en être une interprétation moderne au service de l'acte liturgique. La présence de ces accords ou de ces notes étrangères à la tradition modale est très discrète mais elle signe la volonté de cette musique d'être de son temps, nous ne sommes pas habitués en France en raison des caractéristiques propres de notre musique liturgique précitées mais dans des pays par ailleurs traditionnels au plan liturgique comme la Pologne ou la Lituanie, le dialogue est très largement maintenu entre la création musicale et la création liturgique, il y a là-bas place pour une musique liturgique de qualité en syntonie avec le meilleur de la création musicale contemporaine. Nous n'en sommes pas là mais nous accueillons avec gratitude les quelques ouvertures tentées par le compositeur en ce sens.

Cette messe est idéalement soutenue par un chœur. En France, les chœurs ont progressivement disparu, emportés par la double vague « mainstream » et charismatique que j'évoquais plus haut, on a pu également les accuser de se substituer à l'assemblée qu'ils auraient empêchée de chanter. Ce type de remarque n'a pas cours dans des pays de haute tradition musicale liturgique comme l'Angleterre, ou l'Allemagne ou encore la Pologne et les pays baltes que je citais précédemment, pour se limiter à l'Europe. Les traditions sont différentes, entre l'Allemagne où le chœur soutient traditionnellement le puissant choral chanté par tous, et l'Angleterre qui joue plutôt sur l'alternance subtile entre antiennes reprises par tous et versets chantés par le chœur, mais dans aucun de ces pays on ne trouve cette question d'une concurrence entre chœur et assemblée, au contraire, on est dans une logique de complémentarité et de soutien ! La messe de la Résurrection, dans sa version polyphonique est idéalement soutenue par un chœur mais elle a aussi été écrite pour une mise en œuvre à l'unisson dans une assemblée accompagnée par un chantre.

Puisse-t-elle contribuer à sortir, par le haut, des difficultés de la situation actuelle, en contribuant à donner en cette année jubilaire, pourquoi pas une identité musicale à notre jeune diocèse ; puisse-t-elle aussi contribuer à « reconnecter » la musique et la voix à l'action liturgique selon la demande, du Concile Vatican II qui, rappelons-le avait fait de la musique et du chant un des lieux essentiels de la mise en œuvre de la participation active auquel il était si attaché.

***P Gilles Drouin***

*Délégué diocésain PLS/musique liturgique*